

CTRS ACTIVIT2S CYCLISTES

5 février 2022 à Bobigny

Présents : Jean Claude Legalloudec (95), Yves Berger (91) Joseph Rouault (77) Pierre Lebigre (77) Robert Turgis référent CTRS

Visio : Christian Evrard (95), Jean Paul Travaillé (93), François Vanetti (94)

Excusés : Dominique Renaud (91) et Michel Desmoulin (92/78)

Calendrier régional 2022

La saison cyclosporitive démarrera le dernier week-end de février. Afin de réaliser et publier sur le site régional de l'UFOLEP IDF le calendrier régional, la CTSR invite les CTD à faire remonter leur calendrier départemental des organisations directement auprès de Pierre LEBIGRE pierre.lebigre069@orange.fr

Les premiers éléments :

91 : **16** courses sont envisagées. 9 ont été déposés sur le calendrier national et 7 devraient être prochainement finalisées.

Le 91 enregistre toutes les organisations sur le site sur la CNS.

77 : **20** courses sont envisagées dont une nocturne en juin.

92/78 : Boinville le gaillard 78 (Reuil) le 25/09

95 : Le calendrier est en cours de réalisation. Les présidents de clubs qui n'ont pas répondu vont être relancés.

94 : la CTD est en attente de retour des clubs

93 : pour l'instant pas d'organisation. En fonction des dates disponibles un club pourrait potentiellement se positionner sur une organisation.

Sur la base des retours, nous devrions être sur un calendrier prévisionnel d'une cinquantaine de courses. Globalement, cela reste stable en termes d'organisations.

Régional route 2022

La CTD 92/78 se porte candidate pour le régional 2022 à Saint Martin de Bréthencourt (78). Il y a déjà accord du comité 92. Il faut désormais prévoir le budget. Cela se ferait sur toute la journée avec 3 séries. Il est prévu de rencontrer le maire dans les prochaines semaines.

Il est possible de prendre un organisme pour garder les carrefours (entre 10 et 12). Joseph fait le lien. Il prendra contact avec l'OFRASS.

Le deuxième tour des législatives est prévu le 19 juin, date initiale du régional. Afin de garantir l'organisation du régional dans les meilleures conditions, la Commission Nationale Sportive UFOLEP a autorisé l'organisation du régional le 26 juin.

Point de vigilance, une course est programmée le 26 juin à Guillerval dans le 91.

Nous savons que même si l'information a été diffusée en décembre, cela risque de mettre en difficulté le club organisateur. Il y a lieu de voir pour déplacer cette course.

Régional Contre la Montre 2022

A ce jour, pas de candidature pour le régional CLM.

La CTRS insiste pour qu'il y ait une organisation au calendrier afin de conserver la diversité des pratiques.

La CTRS relance l'appel à candidature pour l'organisation du CLM individuel.

Pour le championnat régional CHRONO, les candidatures sont à transmettre à J.ROUAULT : e-mail : jo.rouault@wanadadoo.fr

A ce jour, le régional chrono est programmé le 4 septembre 2022.

Le départemental Chrono aura lieu à Béton Bezoche le 29 mai.

Le matin le CLM individuel est reconnu comme support départemental chrono 77.

Il est ouvert aux autres départements.

Suivi des résultats

Les associations sont invitées à transmettre les résultats des courses à Pierre Lebigre pierre.lebigre069@wanadoo.fr en précisant les **Non Licenciés Ufolep (NLU)**. Cela facilite le traitement des inscriptions (la base de travail de la CNS) pour les nationaux.

Pour être podiomable, nous considérons que les assises font référence. Au moment de la réunion de la CTRS à partir des remontées et prévisions nous devrions avoir un calendrier avec environ 25 courses avant le régional.

- Pour les adultes, il faudra 5 participations (en IDF) plus le départemental.
- Pour les jeunes, il faudra 3 pour les jeunes (en IDF) plus le départemental.

Le calendrier doit être arrêté rapidement car les courses débutent fin février. La publication est envisagée aux alentours du 15, sous réserve de modification. L'information, via la CTD, doit être rapidement transmise à Pierre pour diffusion sur le site régional en mode « actualité ». Les CTD doivent inciter les associations à [le consulter régulièrement](#).

Point cartons

Au 5 février 2022, environ 450 cartes ont été délivrées. Toutes n'ont pas été éditées.

Séminaire CTRS Ile de France du 2 février

En lien avec la nouvelle olympiade et le nouveau comité directeur élu en juin 2022, les CTRS ont été recomposées suite à l'appel à candidature courant septembre.

Le comité directeur a souhaité rassembler les membres des CTRS IDF pour travailler ensemble à la déclinaison du [projet sportif fédéral de l'UFOLEP Nationale](#) au sein des CTRS IDF.

Ce séminaire fait suite au week-end initialement programmé en décembre et qui a dû être annulé pour diverses raisons. Le mercredi 2 février a été retenu pour rassembler les CTRS, gym, GRS, Activités cyclistes, tennis de table.

Toutes les commissions couvrent l'ensemble des départements sauf le Tennis de Table qui couvre les départements du 77 et du 91.

Présentation du nouveau projet sportif général.

Il précise les 7 priorités fédérales pour construire les projets CTRS pour les trois prochaines années.

- L'idée est de pointer forces et faiblesses, de chercher les pistes de développement et d'identifier les besoins.
- La question de la formation est importante.
- La communication doit être améliorée afin de mieux anticiper.

Chaque CTRS est invitée à construire un projet de développement pour la période 2022-2024 avec à l'appui de celui-ci un budget. Une fois le projet de développement et son budget validé par le comité directeur régional, la CTRS pourra engager les actions et les dépenses en lien avec le budget prévisionnel.

La CTRS propose de faire une réunion spécifique pour élaborer projet de développement.

Il faut que tout le monde soit associé pour que le message soit passé au mieux.

Réunion CTRS prévue le samedi 2 avril 2022.

Contenus et repères à définir avant pour coordonner les échanges.

Un guide des CTRS est en préparation.

Retour sur le Championnat cyclocross Régional et les Echanges de courriers

Pour l'obtention d'un maillot régional, nous avons posé la condition de trois personnes sur la grille de départ. Pour 3 catégories féminines seulement deux licenciées étaient alignées sur la grille de départ.

En désaccord avec cette règle connue de toutes et tous avant le départ, les licenciées ont restitué leur médaille.

Des courriers ont été adressés aux responsables des clubs à la CTD 77 et au comité 77. Pour faire état de cette situation.

Une première réponse du président du comité 77 et du président du club a été reçue.

Le courrier sera transmis aux intéressés après les nationaux.

La CTRS peut entendre le besoin de publication dans la presse locale, pour autant le règlement défini préalablement doit être appliqué. Indépendamment que le maillot soit porté ou non, il y a nécessité de s'interroger sur la valeur sportive et symbolique d'un maillot et du nombre de personnes.

Pour rappel, la décision CTRS sur le nombre de personnes minimum au départ pour la remise d'un maillot est conforme aux décisions du national.

De plus, le fait de restituer les médailles peut paraître irrespectueux devant le Maire Adjoint de la collectivité qui nous accueille et le club organisateur qui tout au long de l'année entretient des liens avec la collectivité dont un des points d'orgue ce terrain de jeu mis à disposition pour cette belle organisation

Interrogé sur la légitimité des représentants du 77 au sein de la CTSR, celle-ci est réaffirmée par le président du comité 77 et les votes du comité directeur régional UFOLEP IDF. Pour rappel, il n'y a plus nécessité d'être identifié comme membre d'une CTD et validé par celle-ci pour contribuer aux travaux de la CTRS. Cet ancien schéma directeur a été modifié depuis cette nouvelle mandature.

Si un autre membre de la CTD 77 souhaitait candidater il pouvait le faire auprès du comité régional dans les délais impartis.

Dans la mesure où le comité directeur UFOLEP IDF serait favorable à un appel complémentaire à volontaire pour élargir la composition de la CTSR, c'est avec grand plaisir que les membres de la CTSR accueilleraient un nouveau membre de la CTD 77 pour enrichir la réflexion et contribuer au développement des activités cyclistes en Île de France.

Modification du règlement national

Les membres de la CTSR sont favorable à réintroduire obligation de participer au départemental et au régional pour participer au national Cyclocross. Il nous paraît important que cette dimension puisse évoluer. Nous espérons que la CNS s'empare de cette question. Notre demande peut constituer un appui sans nécessairement que cela passe par un comité pour former un vœu à la prochaine assemblée générale de l'UFOLEP National.

Questions et informations diverses

Sachant que chaque CTD à sa manière de fonctionner, serait-il possible d'harmoniser, sur la région, les tarifs d'engagements et notamment pour les autres fédérations ?

Ex 77 : 6 € à l'avance 8 € sur place et 12 € pour les **Non Licenciés Ufolep** (NLU).

L'idée est que des coureurs n'ayant pas de course dans leur fédération, viennent en UFOLEP par défaut.

A terme, notre fédération perd des licenciés mais pas des coureurs.

Règle nationale : Pour rappel, il doit y avoir 30% entre le tarif pour les licenciés UFOLEP et ceux qui ne sont pas membres de la fédération UFOLEP.

En FFC, la carte à la journée est de 15 euros avec un nombre de cartes illimitées. En FSGT c'est 3 épreuves.

Sur le site national il y a possibilité de se désengager. L'information et un tutoriel figurent sur le site de la CNS.

CTD 75 : Certaines personnes évoquent l'absence d'information de la CTSR. Il y a lieu de vérifier la bonne réception des informations auprès des personnes concernées. Il faut garder à l'idée que l'information est transmise aux personnes qui ont candidaté à la CTR et cela en attente d'un nouveau schéma de circulation de l'information.

L'inventaire des maillots restants va être fait pour passer commande. Les médailles ont été commandées pour le championnat 2022. Un prévisionnel va être présenté avec pro format par le fournisseur national mais également à diffuspsort. Le fournisseur officiel sera privilégié.